

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le quinze février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : ANDRE Jacques, AUBRIS Isabelle, CHARTIER Didier, DESBOIS Yoann, DEVAUX Médéric, DUGARD Michel, DUGUEY Bruno, DUGUEY Céline, GALLARD Cyrille, HOSTE Éric, LE SECQ Jérôme, VAN LAEYS Amandine, BISSON Dominique,
Etaient absents excusés : DELARUE Charlotte (a donné pouvoir à Mr Bruno DUGUEY), GRANDCOLLOT Thomas
Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents (présents+votants) : 14
Date de convocation : 09 février 2021
Date d'affichage : 09 février 2021

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 17 novembre 2020
- Délibérations :
- * Demande de la DETR : réserve incendie à la Sente ST Martin
- * Ecole : renouvellement de la demande de la semaine à 4 jours
- *GAEC DU VAL DU JAGEOLET : demande d'extension d'un atelier laitier associée à une augmentation du plan d'épandage
- *Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021
- Compte rendu des diverses commissions communales
- questions diverses

Madame Amandine VAN LAËYS est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents,
Le compte rendu du 17 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**1. DEMANDE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)
INSTALLATION D'UNE RÉSERVE DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE À LA SENTE
ST MARTIN : DELIBERATION N°01-2021**

Monsieur le Maire d'EPANEY rappelle que la commune doit se mettre aux normes face à la sécurité extérieure contre l'incendie. C'est pourquoi, le service prévision des risques du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados en partenariat avec la SAUR, a établi un diagnostic relatif à la défense extérieure contre l'incendie. Plusieurs systèmes doivent être mis en place dont une citerne enterrée de 60 m³ à la Sente ST Martin.

Dans cette perspective, des devis ont été demandés auprès d'entreprises. Il apparaît que la dépense globale à prévoir s'élève à 25 672.43 € HT.

**2. RYTHME SCOLAIRES-CLASSE À 4 JOURS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE PROCHAINE :
DELIBERATION N°02-2021**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la lettre de Monsieur l'inspecteur d'académie concernant l'organisation du temps scolaire de la rentrée 2021.

Depuis la rentrée 2017, une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire, qui a été prolongée d'une année scolaire eu égard au contexte de la crise sanitaire pour permettre aux écoles du Regroupement Pédagogique intercommunal (RPI) d'Epaney, Sassy, Olendon et Perrières de fonctionner à 4 jours d'enseignement au lieu de 4.5 jours a été accordée.

Cette dérogation arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2020-2021, il convient d'effectuer le renouvellement de la demande.

Monsieur le maire rappelle que le retour à 4.5 jours d'enseignement nécessiterait :

- *Le mise en place de Temps d'Activités Périscolaire (TAP)
- *La mise en place du transport scolaire le mercredi
- *S'il n'y a pas de TAP, l'installation d'une garderie payante à partir de 15h30.

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que toutes ces modifications entraîneraient un coût financier supplémentaire pour les communes membres du RPI

Le Conseil municipal après délibération, souhaite à l'unanimité des membres présents, le maintien de la dérogation accordant une semaine d'enseignement à 4 jours pour l'école d'Epaney

3. GAEC DU VAL DU JAGEOLET : AVIS SUR LA DEMANDE D'EXTENSION D'UN ATELIER LAITIER DE 150 A 350 VACHES LAITIÈRES ET AUGMENTATION DU PLAN D'EPANDAGE A NORON L'ABBAYE : DELIBERATION N° 03-2021

Monsieur le maire :

-Précise que Mr Éric HOSTE ayant un intérêt à l'affaire, ne prendra part à la délibération

- présente le dossier de demande d'enregistrement présentée par le GAEC DU VAL DU JAGEOLET dont le siège social est situé le Bourg, 14 700 NORON L'ABBAYE, représentée par MM ; David et Julien LEVEZIEL et Mme Blandine LEVEZIEL, gérants, relative à une extension d'un atelier laitier de 150 à 350 vaches laitières associée à une augmentation de la surface d'épandage répartie sur différentes communes dont Epaney.

-Rappelle que cette augmentation de la surface d'épandage peut générer des inconvénients et risques pour la commune

-Précise qu'une consultation du public est ouverte du lundi 26 octobre au lundi 23 novembre 2020 inclus sur la demande d'enregistrement et que le conseil municipal doit donner un avis au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de la consultation soit avant le 07 décembre 2020.

Après la présentation du dossier, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable

4. AUTORISATION DE LIQUIDER, MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 : DELIBERATION N°04-2021

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et L.2121-29,

Vu l'article L.232-1 du code des juridictions financières,

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Le Conseil Municipal -AUTORISE Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget 2021, dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Crédits ouverts en 2020 hors remboursement de la dette	Montant autorisé avant le vote du BP 2021	Chapitre-Libellé	Montant attribué
155 405.30 €	38 851.32 €	2183-Matériel informatique	8 000
		2151-voirie	29 000
		2158-autres installations, matériel et outillage techniques	850
		2188-autres immobilisations corporelles	1 000

Après la présentation du dossier, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable.

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

5. COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS.

5.1 Commission communication :

*Le bulletin municipal a été distribué début janvier 2021. Le bulletin municipal au graphisme et contenu renouvelés a reçu un vif succès auprès des habitants.

*La page Facebook créée depuis début décembre : 70 abonnés

*3 articles sont parus dans la presse au sujet de la commune d'Epaney

5.2 Commission action sociale : Des paniers garnis de produits locaux ont été distribués aux aînés de 60 ans et plus, début janvier. Geste qui a reçu un très bon accueil de la part des aînés.

5.3 Commission affaires scolaires :

- Suite aux conditions climatiques difficiles durant 2 jours, le transport scolaire a été annulé et la cantine a eu lieu à la salle des fêtes d'Epaney
- L'inspecteur de l'académie est venu rencontrer les maires des communes membres du RPI afin d'évoquer une fusion des directions des écoles. Pour l'instant, les maires en accord avec les directrices d'école, ne souhaitent pas cette fusion.

5.4 Commission travaux : Point sur les subventions accordées :

* Réserve incendie le Haut de la rue : 50 % d'APCR+ 30 % de DETR

*Réserve incendie à la Sente ST Martin : 50 % d'APCR+ 30% DETR en attente

*Sécurisation de la Rue de la Queue de Renard et Chemin du Rouilly : 40 % d'amende de police + 30 % de DETR en attente

*Projet ENIR (numérisation des écoles) : 3 500 euros de l'Etat pour une dépense de 7 100 euros

5.5 Commission chemins : Elagage prévu sur les chemins et voies communales par l'entreprise Mickaël CATHERINE

5.6 Commission patrimoine : Une réunion est à prévoir

5.7 Commission illumination de Noël : Les décorations de Noël ont eu un vif succès. Les membres de la commission remercient tous les bénévoles qui ont aidés à installer et désinstaller toutes les décorations.

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

6.1 Mr le maire informe le conseil municipal que les élections départementales et régionales auront lieu le 13 et 20 juin 2021

6.2 L'amicale des sports et loisirs d'Epaney a décidé de maintenir le financement du fleurissement de la commune pour un montant de 1 500 euros malgré l'annulation de la foire à tout et aux plants du 1^{er} mai annulée en 2020.

6.3 Mr Yoann DESBOIS demande s'il est possible d'investir dans du matériel et outillage. La demande va être étudiée prochainement.

6.4 Un habitant de Fontaine a glissé sur un trottoir verglacé. Les carrefours et l'entrée de l'école ont été salés par les agents communaux mais la commune n'a pas les moyens de saler toute la commune.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h30

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 15 Février 2021

Délibérations : N°2021-01, N°2021-02, N°2021-03, N°2021-04,

Le Maire: Bruno DUGUEY	
ANDRE Jacques	
AUBRIS Isabelle	
BISSON Dominique	
CHARTIER Didier	
DELARUE Charlotte	
DESBOIS Yohann	
DEVAUX Médéric	
DUGARD Michel	
DUGUEY Céline	
GALLARD Cyrille	
GRANDCOLLOT Thomas	
HOSTE Éric	
LE SECQ Jérôme	
VAN LAEYS Amandine	